

SECTION 5: TUYAUTERIE

5.1 APPLICATIONS	1
A. TUYAUTERIE CHAUDE	1
B. TUYAUTERIE FROIDE	2
C. ISOLATION SOUTERRAINE	2
5.2 FINIS	2

Remarque : le contenu de cette section décrit les applications et les finitions des isolants de tuyauterie qui sont identifiées par le numéro de code de devis de l'ACIT 1501 et CPF. Les sections de devis suivantes contiennent des références à ces numéros de code :

Isolation mécanique

Section 15250 (Répertoire normatif 1995)

Section 21 07 00 – Isolants de protection incendie (Répertoire normatif 2004)

Section 22 07 00 – Isolants de plomberie (Répertoire normatif 2004)

Section 23 07 00 – Isolants CVCA (Répertoire normatif 2004)

Isolants de tuyauterie

Section 15260 (Répertoire normatif 1995)

Section 21 07 19 – Isolants de protection incendie pour tuyauterie (Répertoire normatif 2004)

Section 22 07 19 – Isolants de tuyauterie de plomberie (Répertoire normatif 2004)

Section 23 07 19 – Isolants de tuyauterie CVCA (Répertoire normatif 2004)

SECTION 5

TUYAUTERIE

5.1 APPLICATIONS

A. TUYAUTERIE CHAUDE

No. De code de devis

1501-H Application chaude - Température intermédiaire (15°C à 315°C)

- Tuyauterie: Le recouvrement de tuyauterie sans chemise intégrée doit être tenu en place avec des attaches de pas moins de 300 mm centre à centre. L'isolant à tuyau avec chemise intégrée doit être maintenu en place en brochant la languette à tous les 75 mm de centre à centre. L'isolant à tuyau avec une chemise auto-scillante intégrale ne requiert pas d'attache supplémentaire.
- Raccords vissés ou soudés: Isoler les raccords avec des sections d'isolant à tuyau coupées à onglet, à ajustement serré, ou avec un isolant flexible ajusté serré et recouvert d'une membrane de renfort brochée en place. En alternative, isoler les raccords avec un isolant flexible ajusté serré et recouvert de PVC.
- Robinets, Tamis: Isoler le corps des robinets et tamis avec des segments ajustés d'isolant à tuyau, ou avec des blocs coupés à onglet, le tout de l'épaisseur de l'isolant à tuyau adjacent, ou avec un isolant flexible ajusté serré et recouvert d'une membrane de renfort brochée en place. Les drains, bouchons de vidange et capuchons ne doivent pas être recouverts. En alternative, isoler les robinets et tamis avec de l'isolant flexible ajusté serré et recouvert de PVC (**Voir note 1**).
- Raccords bridés ou rainurés: Isoler les brides avec un isolant pour tuyau sur-dimensionné ou avec des blocs coupés à onglet de l'épaisseur du recouvrement du tuyau adjacent (**Voir Note 2**). Il est également acceptable d'isoler avec de l'isolant flexible ajusté serré et recouvert de PVC (**Voir Note 1**).
- Point de terminaison de l'isolant: Arrêter l'isolant à 75 mm des raccords, pour permettre un espace de travail et biseauter l'isolant avec un angle de 45°.

1501-HA Application alternative

- Aux endroits où les méthodes décrites ci-dessus ne sont pas applicables, un isolant flexible d'élastomère mousseux ou à cellules fermées d'une épaisseur adéquate peut être installé selon les directives du fabricant. (**Voir Note 2**).

Note 1: Le fait d'utiliser ce numéro de code de devis n'inclue pas l'application de l'isolant sur les corps des robinets, tamis et brides. Le rédacteur de devis doit spécifier si les corps des robinets, tamis ou brides doivent être isolés. Se référer au modèle de devis, page SF-4, sous l'item "Application".

Note 2: Le Code national du bâtiment 1990, sous-section 6.2.9.2, exige que dans les bâtiments de construction incombustibles, les isolants en plastic mousseux employés sur la tuyauterie localisée dans des vides techniques verticaux, ou dans les pièces ou espaces autres que les vides techniques, soient adéquatement protégés de l'exposition au feu. Si applicable au projet, le rédacteur de devis doit s'assurer qu'une telle protection existe et doit rédiger le devis en conséquence. L'emploi des isolants en plastic mousseux est de plus limité par les exigences du CNB 1990, Indices de propagation de la flamme et de dégagement des fumées. Le rédacteur de devis doit déterminer ces limitations pour chaque projet et rédiger le devis en conséquence. Noter aussi les restrictions imposées par les limites de température pour ces produits.

B. TUYAUTERIE FROIDE

No. De code de devis

1501-C Application froide - (5°C à 15°C)

- Tuyauterie: Appliquer l'isolant à tuyau avec une chemise ayant un pare-vapeur intégré en tenant l'isolation en place par la fixation de la languette de la chemise. Sceller toutes les languettes et les bandes d'aboutement avec un ruban adhésif coupe-vapeur, ou en alternative, les fixer avec des agrafes à tous les 75 mm et les recouvrir d'un ruban adhésif pare-vapeur. L'isolant à tuyau avec une chemise pare-vapeur auto-scellant intégrale ne requiert pas d'attache supplémentaire.
- Raccords vissés ou soudés: Isoler les raccords avec des sections d'isolant à tuyau coupées à onglet à ajustement serré. Sceller tous les joints avec un ruban adhésif pare-vapeur.
- Robinets, Tamis: Isoler le corps du robinet, brides et tamis avec des segments ajustés d'isolant à tuyau; ou avec des blocs coupés à onglet, le tout de l'épaisseur de l'isolant adjacent et sceller tous les joints avec un ruban adhésif pare-vapeur.
- Raccords bridés et rainurés: Isoler avec un isolant pour tuyau surdimensionné ou avec des blocs coupés à onglet de l'épaisseur de l'isolant à tuyau adjacent et sceller tous les joints avec un ruban adhésif pare-vapeur.

1501-CA Application alternative

- Un isolant flexible d'élastomère mousseux ou à cellules fermées peut être utilisé selon les directives du fabricant. (Voir Note 2, page CP-2).

C. 2. ISOLATION SOUTERRAINE

No. De code de devis

1501-U Application souterraine enterrée

- Pour l'isolation souterraine enterrée, un système d'application spécifique, basé sur les caractéristiques particulières des matériaux isolant est employé.
- Installer l'isolation souterraine en conformité avec les directives et recommandations du fabricant. (Les types de matériaux à être spécifiés sont listés à la section Produits, groupe B, page 2).

5.2 FINIS

1. L'ISOLATION DE TUYAUTERIE NON APPARENTE NE REQUIERT AUCUN FINI SUPPLÉMENTAIRE; ELLE SERA LAISSÉE TEL QUEL AVEC SON FINI D'USINE.
2. LES FINIS SUIVANTS NE S'APPLIQUENT QU'À LA TUYAUTERIE APPARENTE

No. De code de devis

CPF/1 Intérieur

- Le chemisage tout usage intégré en usine doit être proprement ajusté pour pouvoir être revêtu d'une chemise de canevas. Appliquer la chemise avec un enduit adhésif ignifuge, et finir avec une couche additionnelle d'enduit adhésif ignifuge.

CPF/2 Intérieur (CE FINI DOIT ÊTRE EMPLOYÉ UNIQUEMENT AUX ENDROITS DISSIMULÉS)

- Laisser l'isolant tel quel, sans finition additionnelle.

CPF/3 Intérieur/extérieur (Chemise métallique)

- Appliquer une chemise métallique sur l'isolant à tuyau et le fixer avec les attaches nécessaires à approximativement 150 mm de centre à centre, avec chevauchement d'un minimum de 3 po. (75mm) installé à 3 heures.
- Sur les raccords isolés (corps et chapeau de robinet, tamis et brides si spécifiés), appliquer une chemise métallique ou des revêtements métalliques préformés pour assurer un chemisage complet du système. Fixer avec les attaches nécessaires.

CPF/4 Intérieur/extérieur (chemise en PVC)

- Appliquer une chemise en PVC sur l'isolant à tuyau et le fixer avec les attaches nécessaires à 300 mm centre à centre, ou coller avec un adhésif recommander par le manufacturier pour assurer un joint étanche continu. Chevaucher chaque section un minimum de 3 pouces (75mm).
- Sur les raccords isolés (corps et chapeau de robinet, tamis et brides si spécifiés), appliquer une chemise ou des revêtements de raccords en PVC pour assurer un chemisage complet du système. Fixer avec des attaches appropriées et/ou ruban adhésif de finition. **(Voir Note 1)**

CPF/5 Extérieur

- Sur les surfaces isolées, appliquer une couche (minimum 1 litre par 1.5 m²) d'enduit anti-intempéries. Pendant que c'est encore humide, imprégner la membrane de renfort et finir avec une couche finale (minimum 1 litre par 1.5 m²) d'enduit anti-intempéries.

Note 1: Les chemises et raccords en PVC employés à l'extérieur ou exposés à la lumière fluorescente doivent être résistants aux rayons ultraviolets.